



**Forum: Trucs en vrac**

**Topic: La TNT est-elle condamnée ?**

**Subject: Re: La TNT est-elle condamnée ?**

Publié par: onesime75

Contribution le : 23/06/2018 08:53:30

Citation :

cestmarrant a écrit:

Je ne regarde plus la Télé depuis longtemps et la TNT et BFMacronTV en particuliers, ou peu souvent, et surtout pas pour le foot, étant plus que footphobe... Internet a tout ce qu'il faut pour me contenter, et avec le choix.

Le problème est que le gouvernement actuel français (2017/2022) veut faire payer la redevance TV à tout le monde, possesseur de TV ou pas. On n'a pas tout vu. Internet va être très contrôlé avec la loi "Fake news". YouTube commence a supprimer des chaînes. Pour être très simpliste, la loi "Fake news" signifiera que tout ce qui ne viendra pas de l'Etat par des sources désignées officielles sera supprimé et les auteurs pourront être condamnés. Triste constatation !